

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 septembre 2026 a décidé la distribution des dividendes exceptionnels à prélever sur le compte « Prime d'émission » à 0,100 DTU par action soit 10% du nominal, totalement soumis à la retenue à la source.

-La date de détachement est fixée pour le 12 octobre 2026.

-La date de mise en paiement est fixée pour le 14 octobre 2026.